



AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 15 avril 2024
PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE : 15 avril 2024

COMMUNE DE VERNIOLLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

(ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

DELIBERATION N° 2024-19 : AVIS SUR LE PROJET DE SELF-STOCKAGE EN CONTENEURS MARITIMES PORTÉ PAR LA SOCIETE RESOTAINER

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité sur le projet de self-stockage en conteneurs maritimes porté par la société Resotainer dans la zone commerciale de Gaussette

DELIBERATION N° 2024-20 : AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public de la fourrière automobile conclu avec la société Garage PROUDHOM

DELIBERATION N° 2024-21 : BUDGET PRINCIPAL - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2023 synthétisé comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats	Résultat de clôture exercice 2023
Investissement	143 666,80		56 405,90		200 072,70
Fonctionnement	474 778,30	250 000,00	321 912,45		546 690,75
Total	618 445,10	250 000,00	378 318,35		746 763,45

DELIBERATION N° 2024-22 : BUDGET ANNEXE RESTAURANT CLIENTS - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget annexe restaurant clients de l'exercice 2023 synthétisé comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultats	Résultat de clôture exercice 2023
Investissement	0,14		0,00		0,14
Fonctionnement	0,00		0,00		0,00
			Total		0,14



AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 15 avril 2024
PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE : 15 avril 2024

DELIBERATION N° 2024-23 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES POUR L'ANNEE 2023

Le conseil municipal à l'unanimité prend acte du rapport présentant le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour 2023 de la commune de Verniolle

DELIBERATION N° 2024-24 : BUDGET PRINCIPAL : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023

DELIBERATION N° 2024-25 : BUDGET ANNEXE RESTAURANT CLIENTS : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif du budget annexe restaurant clients de l'exercice 2023

DELIBERATION N° 2024-26 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats budgétaires de l'exercice 2023 comme suit :

Budget principal :

Affectation sur 2024	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)	200 072,70
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	350 000,00
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	196 690,75

Budget annexe restaurant clients :

Affectation sur 2024	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (recettes)	0,14
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	0,00
Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	0,00

DELIBERATION N° 2024-27 : BUDGET PRINCIPAL - EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget principal de l'exercice 2024 équilibré par section, en dépenses et en recettes comme suit :



AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 15 avril 2024
PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE : 15 avril 2024

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 123 089,72	986 994,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	223 408,28	159 430,66
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 200 072,70
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 346 498,00	1 346 498,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 556 875,00	2 360 184,25
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 196 690,75
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 556 875,00	2 556 875,00
TOTAL DU BUDGET (4)		3 903 373,00	3 903 373,00

DELIBERATION N° 2024-28 : BUDGET ANNEXE RESTAURANT CLIENTS - EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget annexe restaurant clients de l'exercice 2024 équilibré par section, en dépenses et en recettes comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	0,14	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,14
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		0,14	0,14
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	326 470,00	326 470,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		326 470,00	326 470,00
TOTAL DU BUDGET (4)		326 470,14	326 470,14

DELIBERATION N° 2024-29 : REPARTITION DES CREDITS DE SUBVENTION EXERCICE 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition des crédits de subvention de l'exercice 2024

DELIBERATION N° 2024-30 : VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le maintien des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024 soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,41 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 126,52 %.
- Taxe d'habitation : 12,11%